

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00

Annonces..... 01-40-58-77-56

Accueil commercial 01-40-15-70-10

Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 529

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

Ventes et cessions

Rectificatif : BODACC A. Numéro de parution : 20190156. Date de parution : 14 août 2019.

Annonce numéro : 1093. Cet avis est annulé et remplacé par le suivant :

414 965 558 RCS Lyon.

CADEXPERT.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 250000.00 EUR.

Adresse : 5, Allée Des Séquoias, le Sirocco, 69760 Limonest.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : Pour la société absorbante : la dénomination sociale : TVH CONSULTING la forme : Société par Actions Simplifiée l'adresse de son siège où peut être consulté le projet de fusion : 22 rue Guynemer-78600 Maisons-Laffitte le montant du capital : 750.000 euros le numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : 448 995 787 RCS Versailles Pour la société absorbée : la dénomination sociale : CADEXPERT la forme : Société par Actions Simplifiée l'adresse de son siège où peut être consulté le projet de fusion : 5 Allée des Séquoias Le Sirocco-69760 Limonest le montant du capital : 250.000 euros le numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : 414 965 558 RCS Lyon L'évaluation de l'actif et du passif de la société absorbée dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 2.961.310,73 euros passif : 1.167.944 euros actif net : 1.793.366,30 euros Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : Conformément aux dispositions de l'article L 236-3 II 3 ° du code de commerce, dans la mesure ou la totalité des actions de la société absorbée et de la société absorbante sont détenues par la même société, le président de la société absorbante déclare que la société absorbante renonce à exercer ces droits du fait de la réalisation de la fusion. Le montant prévu prime de fusion: 0 La date du projet commun de fusion ou de scission : 29 juillet 2019 Les date et lieu du dépôt au RCS au titre de chaque société participante: pour la société absorbante au GTC DE Versailles le 14/08/12019 pour la société absorbée au GTC de Lyon le 12/08/2019 Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..